



SECTION
DE LA
HAUTE-SAÔNE



Compte Rendu du Comité Social d'Administration Local n° 3/2024

Mêmes causes mêmes effets !

Nous étions, à nouveau, convoqués ce jour sur le règlement intérieur des CSAL et sur le volet emploi 2024. Un vote unanime contre avait été acté lors des CSAL du 09/01/2024.

Le nouveau règlement intérieur ne nous convient pas mais aucun amendement n'est possible. Nous constatons que nos droits sont réduits et que cette situation n'est pas de nature à améliorer le dialogue social. Vote unanime contre de FO-DGFIP.

Le syndicat Solidaires quitte la séance.

Sur le volet emplois, les documents présentés sont identiques à ceux du 09/01/2024 (voir compte-rendu FO-DGFIP précédent). Evidemment nos positions n'ont pas varié.

Il est intolérable que **6 emplois** soient supprimés dans notre département doté d'une spécificité rurale non prise en compte par nos technocrates de Bercy. L'exercice de suppression se complexifie d'année en année.

Les élus FO-DGFIP votent contre.

FO-DGFIP demande pourquoi le recrutement des 50 emplois du centre de contact de Vesoul n'est pas échelonné dans le temps comme le centre de contact amendes d'Epinal (expérimental). Le centre de contact est différent car il rentre dans le maillage des centres de contact aux particuliers (numéro national).

Questions diverses :

- FO-DGFIP demande si les entretiens concernant l'emploi RQTH ont commencé : l'appel de candidatures s'est terminé le 19/01/2024. Les entretiens vont commencer prochainement.

- FO-DGFIP demande si le déménagement du SDIF est toujours prévu : il est toujours d'actualité, le chef de service devrait être reçu en février.

Nous sommes toujours présents dans toutes les instances pour vous défendre sans compromission

Les élus : Nathalie Creusot, Nathalie Guyot, Marie-Catherine Legrand, Pascal Baullard et Vincent Ralio